Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260211-26_02_11_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORÊT
Séance du 11 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 février à 20h40, le Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE : 14
MEMBRES PRESENTS : 10
MEMBRES VOTANTS : 14 (13 au point n°2)

Étaient présents : Y. HUAUMÉ, POUNEMBETTI, , Y. PICARD, A. LORET, T. ANFRAY, S. DOREL, T. GALLE, L. LEMARCHAND, F. LACOLLEY, , B. VAGNEUR, formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents excusés : M-H. FINET a donné pouvoir à S. DOREL
A. PINÇON a donné pouvoir à L. LEMARCHAND
V. PIQUET a donné pouvoir à Y. PICARD
C. WEISS a donné pouvoir à T. ANFRAY
Secrétaire de séance : T. ANFRAY
Date de convocation : 3 février 2026
Date d'affichage de la convocation : 6 février 2026
Date de publication : 17 février 2026

N°26-02-11/06

Rapporteur Monsieur le Maire

DÉLÉGATION DU MAIRE

- Acceptation du contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études KOLOENN pour un montant de 10 240.00 € T.T.C. (Travaux d'aménagement de la cour de l'école en cas de surchauffe)
- Acceptation du contrat annuel ENGIE HOME SERVICES pour un montant de 2 789.22 € T.T.C. (Maintenance des chaufferies – PAC et radiants bâtiments)
- Acceptation du contrat CONSULT'enfance pour un montant de 2 268.00 € T.T.C. (Accompagnement du futur projet de la cantine)
- Acceptation du devis ILLE ET DÉVELOPPEMENT pour un montant de 8 359.20 € T.T.C. (Travaux chantier d'insertion 2026)
- Acceptation du devis Ets THEAUD pour un montant de 2 071.52 € T.T.C. (Balayage de la voirie–2 passages par an)
- Acceptation du devis JOURNOIS FAUCHAGE pour un montant de 1 645.50 € T.T.C. (Débroussaillage des chemins)

Pour extrait certifié
Conforme au Registre,

Le secrétaire de séance
Thomas ANFRAY

Le Maire
Yann HUAUMÉ

MAIRIE de SAINT-SULPICE-la-FORÊT
Ille-et-Vilaine